BISTORTE

(export du DFSM au 05/11/2026 à 20:33)

[1] BISTORTE Médecine - Pharmacopée

nom fém.
Etymologie FEW XIII-2, 86a : torquere

Définition Cette herbe*, en tant qu'elle possède des propriétés confortantes*, qu'elle resserre* les organes et permet de mener les grossesses à terme.

Notes

- Note encyclopédique

 D'après L. Landouzy et R. Pepin, éditeurs du*Regime du corps*d'Aldebrandin de Sienne, c'est la racine de cette plante (Polygonum Bistorta L.) que l'on aurait utilisé pour ses propriétés astringentes. [I. Vedrenne-Fajolles]

Citations

- Bistorte est froide et seiche, mès n'est pas détermine[e] en quel degré. Ele restraint et conforte [...]. Anon. [Matthaeus Platearius], *Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 32.*
- Et encore puet user celes ki l'enfant ne puent porter à droit terme : usent pourre d'une herbe ke li phisitiien apelent bistorte , cascun jor, et .I. pau de vin meslé d'yawe, ou on en face laituaires. Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps, 1256, p. 72.*

[2] BISTORTE Sciences de la nature - Botanique

nom fém.
Etymologie FEW XIII-2, 86a : torquere

Définition Herbe* qui a une racine tordue, bistorte.

Notes

- nomen BISTORTA Note encyclopédique

 Taxinomie moderne: Bistorta officinalis Delarbre (famille: Polygonaceae). Le traité de Pietro de' Crescenzi ne décrit pas la racine précisément, mais d'autres textes le font et le DMF, à "Bistorte", donne la citation suivante (issue du*Grant Herbier*, c. 1450): "Saiches que bistorte est une herbe dont la racine est appellee bistorte, et est tortue en maniere de garingal, mais elle n'est point ague comme luy." [F. Vigneron]

Citations

- Bistorte est la racine d’une herbe qui est ainsi appellee […].
 Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx, 10227, 1373, VI, chap. 19, fol. 157v.*